

17 octobre 1961 / 17 octobre 2021

Revenons sur le 17 octobre 1961, sur ce qu'il fut - bien sûr un massacre colonial au cœur de Paris, mais aussi la plus sanglante répression ouvrière depuis les fusillés de la Commune -, sur le si long silence qui a suivi - silence d'État, des deux côtés de la Méditerranée -, sur les fortes mobilisations de cette année pour le 60^{ème} anniversaire du massacre - mobilisations populaires sur la rive nord -, enfin sur l'instrumentalisation qui en a été faite, les dérapages politiques et les tensions qui en découlent entre nos deux pays.

Le massacre du 17 octobre 61



En ce 17 octobre 1961, à l'appel de la fédération de France du FLN des dizaines de milliers d'Algériens manifestent pacifiquement contre le couvre-feu qui les vise depuis le 5 octobre et la répression organisée par le préfet de police de la Seine, Maurice Papon. La réponse policière sera terrible. Des dizaines d'Algériens, voire centaines, furent tués, plus de 12.000 arrêtés et plusieurs milliers expulsés vers l'Algérie et internés ; il s'agit avec cette sanglante journée de la plus grande répression d'ouvriers en plein Paris depuis la Commune de 1871.

Les massacres du 17 octobre 61 s'inscrivent dans le contexte particulier de la fin programmée de la guerre coloniale, alors que la population algérienne d'Ile-de-France, partie d'un peuple qui se libère, est depuis des semaines la cible de rafles et autres violences policières.

L'historien Gilles Manceron résume dans un article pour la presse algérienne : « *Les massacres du 17 octobre 1961, en plein cœur de la capitale française, sont un événement emblématique et un paroxysme de la violence coloniale qui s'est exercée pendant toute la durée de la colonisation de l'Algérie et en réponse à sa guerre d'indépendance nationale.* »

Le silence d'État

Il y a d'abord la volonté des autorités françaises directement impliquées dans cette répression - le préfet de police Papon, le ministre de l'intérieur Roger Frey, le premier ministre Michel Debré – d'organiser le silence sur cette page sombre de notre histoire (censure de la presse, empêchement d'enquêtes, clôture d'instructions judiciaires, décrets d'amnistie, blocage des archives...). Outre ces initiateurs/responsables directs du massacre, Debré, Frey et Papon, la République française tout entière en a été complice puisque le général de Gaulle lui-même avait choisi de faire le silence à son sujet (pas un mot pas une ligne sur le 17 octobre 61, même dans ses « mémoires » !).

Un autre facteur contribua à occulter l'évènement : la mémoire de Charonne, de ses morts lors d'une manifestation le 8 février 1962 pour la paix en Algérie et contre les attentats de l'OAS (mais pas pour l'indépendance !) – qui s'est superposée à celle d'octobre 1961.

Un troisième facteur d'occultation a joué : la volonté du pouvoir algérien de ne pas mettre en valeur une initiative prise par la fédération de France du FLN, qui avait organisé la manifestation du 17 octobre ; fédération qui à l'indépendance s'opposera à la prise du pouvoir par l'armée de frontières, Boumediene et Ben Bella, contre les civils du GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne).

En France comme en Algérie, un silence d'État a ainsi été forgé et s'est imposé, au point que cet épisode majeur de la guerre d'Algérie sera occulté de la mémoire collective, et le restera pendant des décennies.

Sortir du silence

Avec le temps, à partir des années 80/90 - grâce aux travaux d'historiens (notamment Jean-Luc Einaudi), à l'action militante d'associations, à la résonance du procès Papon (dix ans de prison pour son rôle dans l'arrestation et la déportation des juifs de la région bordelaise sous Vichy), à l'engagement de municipalités, aux commémorations citoyennes qui se multipliaient, etc. - l'ampleur du massacre du 17 octobre est peu à peu et progressivement établie et reconnue dans l'opinion publique, mais toujours pas par les autorités de l'État.

Ce décalage entre l'opinion publique et la position de l'État s'aggrave à mesure que l'histoire de la France en Algérie est mieux connue et pénètre la société : la multiplication des travaux des historiens sur la réalité de la colonisation et de la guerre d'Algérie, leur diffusion dans la sphère publique et les media, l'apport des mémoires particulières que se croisent et parfois s'affrontent, l'impact dans l'opinion française de la beauté du Hirak, les initiatives politiques du président Macron, le rapport Stora avec ses limites et ses attendus.

Tout cela a permis de mettre, comme jamais en ce 60^{ème} anniversaire, le massacre du 17 octobre 1961 sur le devant de la scène. Partout en France, une mobilisation exceptionnelle, des centaines de rassemblements se sont tenus pour rendre hommage aux massacrés, pour condamner cette page terrible de notre histoire, pour demander que le crime soit reconnu comme crime d'État.

A ce niveau, celui de l'État, il fallut attendre 2012, 51 ans, pour que la République par la voix de son président, François Hollande, s'exprime, fasse un pas et 'reconnaisse' que « *Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression* » ; un premier pas, bienvenu, mais bien timide, qui ni ne qualifiait l'événement de crime, ni n'impliquait l'État, ni ne désignait les coupables.

Au 17 octobre 2021, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du massacre, une parole forte du président Macron était attendue pour rétablir la vérité ; en prolongement de la reconnaissance d'autres crimes coloniaux, les assassinats de Maurice Audin et Ali Boumendjel. Emmanuel Macron, allant quand même plus loin que la « sanglante répression » de François Hollande en 2012, dénonce « *les crimes commis cette nuit-là sous l'autorité de Maurice Papon sont inexcusables pour la République* ».



Crime, le mot est dit, ce qui est nouveau, et un coupable est désigné, Maurice Papon. Ainsi le crime est imputé au préfet de police Papon, à lui seul, manière d'occulter la responsabilité du premier ministre Michel Debré et de l'ensemble du gouvernement, manière de ne pas impliquer l'État français, manière de ne toujours pas reconnaître les massacres du 17 Octobre 1961 comme un « crime d'État ». Une belle occasion ratée !

Et maintenant, au 17 octobre 2021 ?



Après de si longues dérobades, la reconnaissance du crime d'État aurait été un geste mémoriel fort du président de la République. Au lieu de cela, et simultanément à l'occasion ratée, des initiatives ont été récemment prises qui ont tendu la relation avec l'Algérie. C'est par exemple la décision de réduire drastiquement le nombre de visas accordés aux Algériens. Ce sont les propos du président Macron sur l'Algérie et son histoire, des propos inacceptables par l'autre, doutant de l'existence d'une nation algérienne avant la colonisation française (cet élément habituel du discours colonial !), posant que l'histoire « officielle » en Algérie ne reposait que sur la haine de la France, etc. Autant de faits, de déclarations qui contredisent les ambitions présidentielles affichées précédemment d'aller vers un apaisement des mémoires, vers "la réconciliation entre les peuples français et algérien" ; d'avoir, il y a si peu de temps et à grand renfort de publicité, chargé l'historien Benjamin Stora d'un travail en ce sens.

Ce virage présidentiel ferme toute ouverture vers l'Algérie (au bénéfice du pouvoir en place et contre le Hirak), et permet au gouvernement Tebboune de se poser comme défenseur de la dignité de l'Algérie et de son peuple, contre l'ingérence de l'ancienne puissance coloniale, cet « ennemi historique et traditionnel ».



Comment comprendre ce qui motive ce virage ? Nous sommes maintenant à quelques mois des élections présidentielles et législatives, dans un climat politique tendu où les idéologies d'extrême droite ont largement pénétré les consciences. Serait-ce donc par calcul électoral, avec l'illusion qu'une ouverture vers la droite et ses extrêmes sur cette question toujours sensible de l'héritage du passé colonial de la France rendrait plus facile la réélection pour un second mandat ; ou par la conviction que les valeurs républicaines étant devenues aujourd'hui bien peu porteuses doivent céder ; ou ... ? Quelque qu'en soit la motivation, force est de constater que le virage présidentiel banalise encore plus les thèses de l'extrême droite !

Pour revenir aux massacres du 17 octobre 1961, le raté présidentiel du 60^{ème} anniversaire, ce refus de reconnaître le crime d'État, s'inscrit simplement dans l'inflexion droitière de la ligne politique du gouvernement.

Jacques Pradel